

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER
Mise à jour : 18.05.2021
Date d'édition : 09.09.2021
Version (Révision) : 6.0.2 (6.0.1)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

PC 35 - Produit de lavage et de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

SODITEC S.A.S.

Rue : 24 Rue Joseph Marie Jacquard

Code postal/Lieu : F-67400 ILLKIRCH

Téléphone : +33 (0)3 88 55 29 40

Contact pour informations : info.soditec@metaflux.fr - Internet : www.metaflux.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (Information INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Corrosion (GHS05)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3

MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0

HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER
Mise à jour : 18.05.2021 Version (Révision) : 6.0.2 (6.0.1)
Date d'édition : 09.09.2021

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

2-BUTOXYÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475108-36-XXXX ; N°CE : 203-905-0; N°CAS : 111-76-2

Poids : $\geq 5 - < 10$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319
Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau
communautaire (UE).

Limites de concentrations spécifiques

: (ETA - par voie orale : 12000 mg/kg)

ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489428-22-XXXX ; N°CE : 270-115-0; N°CAS : 68411-30-3

Poids : $\geq 1 - < 3$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Chronic 3 ; H412

ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-0000016977-53-XXXX ; N°CAS : 164462-16-2

Poids : $\geq 1 - < 5$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290

POTASSIUM CUMENESULFONATE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489427-24-XXXX ; N°CE : 629-764-9; N°CAS : 164524-02-1

Poids : $\geq 1 - < 5$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

SODIUM CUMENESULPHONATE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489411-37-XXXX ; N°CE : 239-854-6; N°CAS : 15763-76-5

Poids : $\geq 1 - < 5$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

MÉTASILICATE DE DISODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119449811-37-XXXX ; N°CE : 229-912-9; N°CAS : 6834-92-0

Poids : $\geq 1 - < 3$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 STOT SE 3 ; H335

HYDROXYDE DE POTASSIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487136-33-XXXX ; N°CE : 215-181-3; N°CAS : 1310-58-3

Poids : $\geq 1 - < 2$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290 Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302

Limites de concentrations spécifiques : Skin Corr. 1A ; H314: C ≥ 5 % • Eye Dam. 1 ; H318: C ≥ 2 % • Skin Corr. 1B ; H314: C ≥ 2 % • Skin Corr. 1C ; H314: C ≥ 2 % • Eye Irrit. 2 ; H319: C $\geq 0,5$ % • Skin Irrit. 2 ; H315: C $\geq 0,5$ %

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas d'inhalation

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

Après contact avec les yeux

Protéger l'oeil non blessé. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un optamologiste.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) Sable Azote Couverture pour éteindre le feu

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Oxydes de soufre. Monoxyde de carbone , Dioxyde de carbone (CO2)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre : Gel .

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 10 ppm / 49 mg/m³
Limitation de crête : 2(II)
Remarque : H,Y
Version : 27.10.2020

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)

Valeur seuil : 50 ppm / 246 mg/m³
Remarque : Skin
Version : 20.06.2019

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)

Valeur seuil : 20 ppm / 98 mg/m³
Remarque : Skin
Version : 20.06.2019

Valeurs limites biologiques

2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)

Paramètre : Acide acétique butoxyque / Urine (U) / En cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées
Valeur seuil : 100 mg/l
Version : 13.03.2020

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)

Paramètre : Acide acétique butoxyque / Urine (U) / Fin de l'exposition voire fin du processus ; En cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées
Valeur seuil : 150 mg/g Kr
Version : 13.03.2020

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL/DMEL

2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2

Type de valeur limite : DNEL salarié (local)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À court terme
Valeur seuil : 246 mg/m³

HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3

Type de valeur limite : DNEL salarié (local)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 1 mg/m³

ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3

Type de valeur limite : DNEL salarié (local)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 12 mg/m³
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

Valeur seuil : 12 mg/m³
SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 53,6 mg/m³
HYDROXYDE DE POTASSIUM ; N°CAS : 1310-58-3
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 1 mg/m³
POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 53,6 mg/m³
2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 98 mg/m³
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Inhalation
Fréquence d'exposition : À court terme
Valeur seuil : 663 mg/m³
POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Dermique
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 7,6 mg/kg
SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Dermique
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 7,6 mg/kg
ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Dermique
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 170 mg/m³
2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Dermique
Fréquence d'exposition : À long terme
Valeur seuil : 75 mg/kg
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition : Dermique
Fréquence d'exposition : À court terme
Valeur seuil : 89 mg/kg

PNEC
2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau douce)
Valeur seuil : 8,8 mg/l
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau de mer)
Valeur seuil : 0,88 mg/l
Type de valeur limite : PNEC (Sédiment, eau douce)
Valeur seuil : 34,6 mg/kg
Type de valeur limite : PNEC (Terre)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

Valeur seuil :	2,33 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration)
Valeur seuil :	463 mg/l
ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2	
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	2 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau de mer)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	0,2 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau douce)
Valeur seuil :	24 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC Terre, Eau douce
Voie d'exposition :	Terre
Valeur seuil :	2,5 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Valeur seuil :	100 mg/l
MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0	
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce)
Valeur seuil :	7,5 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau de mer)
Valeur seuil :	1 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration)
Valeur seuil :	1000 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

Protection oculaire appropriée

DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains



Modèle de gants adapté : EN 374.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration (durée maximale de port) : 480 min.

Épaisseur du matériau des gants : 0,4 mm.

Remarque : Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire



Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite

Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant combiné (EN 14387)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

Type : A

Remarque

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Remarques générales

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : Liquide

Couleur : rouge

Odeur

caractéristique

Caractéristiques en matière de sécurité

Point de solidification :	(1013 hPa)	env.	0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	env.	97 °C
Point éclair :			négligeable
Limite inférieure d'explosivité :			négligeable
Limite supérieure d'explosivité :			négligeable
Pression de la vapeur :	(50 °C)		négligeable
Densité :	(20 °C)	env.	1,03 g/cm ³
pH :		env.	13,5
Teneur en COV maximale (CE) :			5 Pds %
Teneur en COV maximale (Suisse) :			5 Pds %

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aluminium Zinc

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.
Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 7000 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 (SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 7000 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1080 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Souris
Dose efficace :	770 - 820 mg/kg
Paramètre :	DL50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1152 - 1349 mg/kg
Paramètre :	DL50 (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1250 - 1490 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 4000 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Dermique
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 402
Paramètre :	DL50 (SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 402

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

Paramètre : DL50 (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 300 - 2000 mg/kg
Méthode : OCDE 402
Paramètre : DL50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 5000 mg/kg
Paramètre : DL50 (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Lapin
Dose efficace : 841 mg/kg
Méthode : OCDE 402
Paramètre : DL50 (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)
Voie d'exposition : Dermique
Espèce : Rat
Dose efficace : > 4000 mg/kg
Méthode : OCDE 402

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : ATEmix calculé
Voie d'exposition : Inhalation
Dose efficace : > 20 mg/l
Paramètre : LC50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 2,06 mg/l
Temps d'exposition : 4 h
Paramètre : LC50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 6,41 mg/l
Temps d'exposition : 232 min
Méthode : OCDE 403
Paramètre : LC50 (SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 6,41 mg/l
Temps d'exposition : 232 min
Méthode : OCDE 403
Paramètre : LC50 (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 5 mg/l
Paramètre : LC50 (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : 2 - 20 mg/l
Temps d'exposition : 4 h

Corrosion

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Réserve acide/alcalique (capacité tampon pour mélanges avec d'extrêmes valeurs en pH)

Le mélange a une faible capacité tampon (réserves acides/alcaliques).

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

Résultats des tests de corrosion et d'irritation cutanées réalisés in vitro:

Human Skin Model (HSM) test Malgré un pH extrême, le mélange ne doit pas être classé comme corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Sensibilisation respiratoire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Danger par aspiration

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Autres effets néfastes

Exerce un effet dégraissant sur la peau. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Peut être absorbé par la peau. Peut irriter les voies respiratoires.

Informations complémentaires

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : LC50 (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)

Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : 1474 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Méthode : OCDE 203

Paramètre : LC50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)

Espèce : Poisson

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : 2320 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : LC50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)

Espèce : Cyprinus carpio (Carpe)

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : > 100 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : LC50 (SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5)

Espèce : Cyprinus carpio (Carpe)

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : > 100 mg/kg
Temps d'exposition : 96 h
Paramètre : LC50 (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce : Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 1,67 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Paramètre : LC50 (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)
Espèce : Brachydanio rerio
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : > 110 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Méthode : Décret (UE) n° 440/2008, annexe, C.1
Paramètre : LC50 (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce : Daphnie
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 3,5 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce : Brachydanio rerio
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 21 D
Méthode : OCDE 204
Paramètre : NOEC (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce : Poisson
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : 0,25 mg/l
Temps d'exposition : 90 D
Paramètre : NOEC (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : = 100 mg/l
Temps d'exposition : 28 D
Méthode : OCDE 204
Paramètre : LOEC (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce : Poisson
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : 0,51 mg/l
Temps d'exposition : 90 D

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : EC50 (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace : 1550 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Méthode : DIN 38412 / partie 11
Paramètre : EC50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace : 1700 mg/l

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER
Mise à jour : 18.05.2021 Version (Révision) : 6.0.2 (6.0.1)
Date d'édition : 09.09.2021

Temps d'exposition : 48 h
Méthode : OCDE 202
Paramètre : EC50 (SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Paramètre : EC50 (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Méthode : Décret (UE) n° 440/2008, annexe, C.2
Paramètre : EC50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 48 h

Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les crustacés

Paramètre : NOEC (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les crustacés
Dose efficace : 100 mg/l
Temps d'exposition : 21 D
Méthode : OCDE 211
Paramètre : NOEC (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce : Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : 2,4 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Paramètre : NOEC (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les crustacés
Dose efficace : >= 100 mg/l
Temps d'exposition : 21 D
Méthode : Décret (UE) n° 440/2008, annexe, C.20
Paramètre : LOEC (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Espèce : Daphnie
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 4 mg/l
Temps d'exposition : 28 D

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries
Dose efficace : 1840 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : OCDE 201
Paramètre : EC50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)
Espèce : Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries
Dose efficace : 207 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : DIN 38412 / partie 9
Paramètre : EC50 (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ;

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER
Mise à jour : 18.05.2021 Version (Révision) : 6.0.2 (6.0.1)
Date d'édition : 09.09.2021

N°CAS : 164462-16-2)
Espèce : Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries
Dose efficace : > 200 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Paramètre : EC50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Espèce : Desmodesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Paramètre : EC50 (SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5)
Espèce : Desmodesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 72 h

Chronique (à long terme) toxicité pour les algues

Paramètre : NOEC (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : 286 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : OCDE 201

Toxicité sur les microorganismes

Paramètre : EC50 (MÉTASILICATE DE DISODIUM ; N°CAS : 6834-92-0)
Espèce : Toxicité sur les microorganismes
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 3 h
Paramètre : EC50 (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Espèce : Toxicité sur les microorganismes
Dose efficace : > 1000 mg/l
Temps d'exposition : 3 h
Paramètre : EC50 (SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5)
Espèce : Toxicité sur les microorganismes
Dose efficace : > 1000 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Biodégradation

Paramètre : Biodégradation (2-BUTOXYÉTHANOL ; N°CAS : 111-76-2)
Inoculum : Biodégradation
Taux de décomposition : 88 %
Durée du test : 20 D
Paramètre : Biodégradation (POTASSIUM CUMENESULFONATE ; N°CAS : 164524-02-1)
Inoculum : Biodégradation
Paramètres d'évaluation : Aérobie
Taux de décomposition : 99,8 %
Durée du test : 28 D
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Méthode : OECD 301B
Paramètre : Biodégradation (SODIUM CUMENESULPHONATE ; N°CAS : 15763-76-5)
Inoculum : Biodégradation
Paramètres d'évaluation : Aérobie
Taux de décomposition : 99,8 %
Durée du test : 28 D
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Méthode : OECD 301B
Paramètre : DBO (% de DThO) (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER
Mise à jour : 18.05.2021 Version (Révision) : 6.0.2 (6.0.1)
Date d'édition : 09.09.2021

Inoculum :	Degré de dégradabilité
Paramètres d'évaluation :	Aérobie
Taux de décomposition :	> 80 - 90 %
Durée du test :	28 D
Évaluation :	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Méthode :	OECD 301F
Paramètre :	Formation de CO ₂ (% de la valeur théorique) (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE, ALKYLES C10-13, SEL DE SODIUM ; N°CAS : 68411-30-3)
Inoculum :	Biodégradation
Paramètres d'évaluation :	Aérobie
Taux de décomposition :	85 %
Durée du test :	29 D
Évaluation :	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Méthode :	OECD 301B
Paramètre :	Diminution du COD (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRINATRIUMSALT IN WATER ; N°CAS : 164462-16-2)
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Paramètres d'évaluation :	Aérobie
Taux de décomposition :	> 90 - 100 %
Durée du test :	28 D
Méthode :	OECD 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.8 Autres informations écotoxicologiques

Après neutralisation, une réduction de l'effet nocif ne peut être constatée.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Avant utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

07 06 01* - eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER
Mise à jour : 18.05.2021 Version (Révision) : 6.0.2 (6.0.1)
Date d'édition : 09.09.2021

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Autres réglementations (UE)

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

- < 5 % agents de surface anioniques
- < 5 % agents de surface non ioniques

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classification selon AwSV - Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AOX : composés organiques halogénés adsorbables
AwSV: Ordonnance allemande sur les installations de traitement des substances dangereuses pour l'eau
CAS : Chemical Abstracts Service (subdivision de l'American Chemical Society)
CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Classification Labelling and Packaging)
EAK / AVV : Catalogue européen des déchets / liste européenne des déchets
ECHA : Agence européenne des produits chimiques (European Chemicals Agency)
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals)
IATA : Association du transport aérien international (International Air Transport Association)
ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TRGS : Prescriptions techniques allemandes pour les substances dangereuses
VbF : Règlement allemand sur les liquides inflammables

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-32 DETERGENT UNIVERSEL SUPER

Mise à jour : 18.05.2021

Version (Révision) :

6.0.2 (6.0.1)

Date d'édition : 09.09.2021

COV : composé organique volatil

VwVwS : Instruction administrative relative aux substances dangereuses pour l'eau

WGK : Classe de danger pour l'eau

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV : Assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles, Base de données des substances GESTIS

ECHA : Inventaire des classifications et des étiquetages

ECHA : Substances pré-enregistrées

ECHA : Substances enregistrées

Fiches de données de sécurité CE des fournisseurs

ESIS : système européen d'information sur les substances chimiques

GDL : Base de données sur les substances dangereuses des pays

UBA Rigoletto : Base de données de l'Office fédéral allemand de l'environnement sur les substances dangereuses pour l'eau

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.